

La prière de l'istighfar

Hazrat 'Ali (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte d'après Hazrat Abu Bakr Siddiq (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) et Abu Bakr dit la vérité que ce dernier a entendu le Messager d'Allah (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) dire : " Nul ne commet un péché puis se lève et après avoir accompli les ablutions prie et implore le pardon d'Allah sans qu'Allah ne le pardonne. Puis il a récité :

وَالَّذِينَ إِذَا فَعَلُوا فَاحِشَةً أَوْ ظَلَمُوا أَنْفُسَهُمْ آتَيْنَهُ

" Et pour ceux qui, s'ils ont commis quelque turpitude ou causé quelque préjudice à leurs propres âmes (en désobéissant à Allah), se souviennent d'Allah et demandent pardon pour leurs péchés... " (sourate 3, Al-Imrane - la Famille d'Imrane, verset 135)

Isti'zah ou prière du refuge en Allah

Il n'est pas de malice, ennui, peine, encombre ou calamité, de nature temporelle ou spirituelle contre lesquels le Messager d'Allah (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) n'ait recherché refuge auprès d'Allah et recommandé à son Oummah de le faire. Plusieurs des supplications à cet effet figurent ci-après. Hazrat Shutair bin Shakab bin Houmaid dit que son père avait demandé au Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) de lui enseigner une supplication par laquelle il pourrait chercher refuge auprès d'Allah. Il a levé ses mains et l'a prié de réciter :

اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنْ شَرِّ سَمْعِي وَمِنْ شَرِّ بَصَرِي
وَمِنْ شَرِّ لِسَانِي وَمِنْ شَرِّ قَلْبِي وَمِنْ شَرِّ مَنِي

" Ô Allah ! Je cherche refuge auprès de Toi contre le mal de ce que j'entends, vois et pense et contre le mal émanant de mes désirs sexuels ".

(Abu Dawoud, Tirmizi)

Hazrat 'Aïcha (Razi Allahu Ta'ala 'Anha) rapporte que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait coutume d'invoquer ainsi :

اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنَ الْكَسَلِ وَالصَّرَمِ وَالْمَغْرَمِ
وَالْمَأْثَمِ اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنْ عَذَابِ النَّارِ
وَفِتْنَةِ النَّارِ وَفِتْنَةِ الْقَبْرِ وَعَذَابِ الْقَبْرِ وَمِنْ
شَرِّ فِتْنَةِ الْغِنَى وَمِنْ شَرِّ فِتْنَةِ الْفَقْرِ وَمِنْ شَرِّ
فِتْنَةِ الْمَسِيحِ الدَّجَالِ * اللَّهُمَّ اغْسِلْ حَطَايَايَ
بِمَاءِ الشَّلْحِ وَالْبَرْدِ وَنَقِّ قَلْبِي كَمَا يَنْقَى الثَّوْبُ
الْأَبْيَضُ مِنَ الدَّنَسِ وَبَاعِدْ بَيْنِي وَبَيْنَ حَطَايَايَ
كَمَا بَاعَدْتَ بَيْنَ الْمَشْرِقِ وَالْمَغْرِبِ *

" Ô Allah ! Je cherche Ta Protection contre l'impuissance, l'indolence, la lâcheté, la vieillesse, les dettes et les péchés. Ô Allah ! Je cherche Ta Protection contre le supplice de la tombe et ses tribulations, de la perversité de la richesse et de la dégradation de la pauvreté extrême (autrement dit ne pas devenir la proie de l'épreuve de la richesse et de la pauvreté) et de la corruption du Dadjal (antéchrist). Ô Allah ! Lave mes péchés avec de la neige et de l'eau de glace et purifie mon cœur à l'instar de l'élimination de la souillure d'un vêtement blanc et éloigne de moi mes péchés comme Tu as séparé l'est de l'ouest ".
(Boukhari, Muslim)

Hazrat Abdullah bin 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que l'une des supplications du Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) était :

اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنْ زَوَالِ نِعْمَتِكَ وَتَحَوُّلِ
عَافِيَتِكَ وَفُجَاءَةِ نِقْمَتِكَ وَجَمِيعِ سَخَطِكَ

" Ô Allah ! Je cherche refuge en Toi contre le déclin de Ta Faveur, un changement dans le fait de m'accorder le bien-être, une vengeance soudaine de Ta part et Ton désagrément ". (Muslim)

Les obligations du Vendredi

Hazrat Tariq bin Shihab (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi

wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " La prière du Vendredi en congrégation est une obligation qui incombe à chaque Musulman à l'exclusion de quatre personnes : l'esclave, une femme, un garçon ou un invalide ". (Abu Dawoud)

Hazrat Ibn 'Omar et Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anhome) rapportent qu'ils ont entendu le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) dire du haut de la chaire : "Les gens doivent cesser de négliger la prière du Vendredi sinon Allah scellera leurs cœurs et les placera parmi les négligents". (Muslim)

Salman Al-Farsi (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque prend un bain le Vendredi, se purifie de son mieux, huile ses cheveux ou met du parfum s'il en a à sa disposition, puis se rend à la mosquée et s'assoit entre deux fidèles en évitant de les bousculer, fait les prières prescrites, écoute attentivement l'Imam, ses péchés entre ce Vendredi et le précédent seront pardonnés ". (Boukhari)

Hazrat Abu Sa'id Al-Khoudri (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque récite la sourate Al-Kahf (18, la Caverne) le Vendredi, elle lui sera une lumière jusqu'au Vendredi suivant ". (Mishkat)

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Le Vendredi inclut un moment exceptionnel où Allah exauce l'invocation de tout fidèle Musulman ". Hazrat Abu Burda bin Abu Moussa (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte : " J'ai entendu mon père dire que le Messenger d'Allah a dit : cette heure se trouve entre le moment où l'Imam s'assoit sur la chaire et la fin de la prière". (Muslim)

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Recherchez le moment pendant lequel les invocations sont exaucées et ce moment se situe après la prière de 'Asr jusqu'à celle de Maghrib ". (Tirmizi)

Hazrat Abu Darda (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " invoquez des bénédictions abondantes sur moi le Vendredi car elles ont des témoins. Les anges sont présents et aucun de vous n'invoque de bénédictions sur moi sans qu'elles me soient transmises jusqu'à ce qu'il cesse". (Ibn Majah)

Décès le Vendredi

Hazrat Abdullah bin Ans (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Tout Musulman qui meurt un Vendredi ou durant la nuit du jeudi, Allah le préserve des tribulations de la tombe ". (Mishkat)

Vêtements propres au Vendredi

Hazrat Abdullah bin Salam (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quand bien même l'un de vous posséderait d'autres vêtements, il lui revient de porter le Vendredi rien d'autre que les deux vêtements qu'il porte chaque jour ". (Ibn Majah et Malik)

Couper les ongles et tailler la moustache le Vendredi

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait l'habitude de se couper les ongles et se tailler la moustache avant de se rendre à la prière du Vendredi ". (Ma'arif-ul-Hadis)

Les vêtements du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) le Vendredi

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte : " le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) possédait une tenue qu'il portait spécialement les Vendredis. A son retour de la prière, nous le pliions et le rangions pour le ressortir le Vendredi suivant ". (c'est une tradition faible).

(Tabarani, Mujim Saghir)

D'après l'auteur de Safar-us-Sa'adah, le vêtement habituel du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) consistait en un châle ou sorte de houppelande dont il s'enveloppait et d'un vêtement de couleur noire. Cependant, dans Mishkat figure une tradition comme suit :

Amr bin Hourais (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte : "Le Vendredi, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) prêchait, coiffé d'un turban noir et dont il laissait pendre les extrémités entre ses épaules ". (Muslim)

Se rendre tôt à la prière du Vendredi

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Le jour du Vendredi, les anges se tiennent à la porte de la mosquée et consignent le nom des premiers arrivants et des suivants. Celui qui arrive tôt reçoit une récompense équivalente au sacrifice d'un chameau, le suivant une récompense égale au sacrifice d'un bœuf, le suivant une récompense équivalente au sacrifice d'un mouton, le suivant la récompense de celui qui sacrifie une poule et le suivant d'un œuf. Dès l'instant où l'Imam se présente (pour délivrer le sermon), les anges ferment leur registre et écoutent le sermon ". (Boukhari et Muslim)

Les prières sounnates après celle de Djouma'a

Hazrat 'Ali et Abdullah bin 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anhome) rapportent que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait l'habitude d'accomplir six raka'ates après la prière du Djouma'a (prière du Vendredi). (Tirmizi)

Les habitudes rituelles de la prière du Djouma'a et du sermon

Hazrat Djabir bin Samoura (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) délivrait deux sermons entre lesquels il s'asseyait, récitait le Saint Coran et exhortait les gens. Sa prière et le sermon était d'une longueur raisonnable. (Muslim)

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho)

rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) récitait la sourate Sajda (32, la Prosternation) lors de la première et la sourate Al-Dhar (76, l'Homme) lors de la deuxième raka'ate de la prière de Fadjr le Vendredi. (A pratiquer à titre mostahab) (Boukhari, Muslim)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) récitait la sourate Djouma'a (62, le Vendredi) et la sourate Al-Monafiqoune (63, les Hypocrites) ou la sourate Al-Dahr (76, l'Homme) et la sourate Ghashiyah (88, l'Enveloppante) lors de la prière du Djouma'a. (Bahishti Gohar)

D'après un autre compagnon, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) récitait la sourate Qaf (50) durant le sermon et parfois la sourate Al-'Asr (103, le Temps) et à d'autres occasions les cinq derniers versets de la sourate Al-Hashr (59, l'Exode) ou encore le verset 77 de la sourate Al-Zukhruf (43, l'Ornement). (Bahrur Raqaya). (Bahishti Gohar)

Le sermon du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) s'avérait relativement court tandis que sa prière était longue. Il évoquait abondamment Allah tout en s'exprimant de façon précise. On rapporte qu'il a dit : " la longueur de la prière et la courte durée du sermon d'un homme traduisent sa bonne intelligence aussi allongez vos prières et abrégez vos sermons car l'éloquence relève du prodige ". (Muslim)

Et le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) enseignait à ses compagnons les principes de l'Islam et de la Charia. (Za'dul Ma'ad)

Durant le khoutbah (sermon), il attirait l'attention en signalant avec son index toutes les fois qu'il y avait un do'a (supplication) ou le Zikroullah (souvenir d'Allah). Si la pluie se faisait rare, il incluait une prière pour la pluie dans le khoutbah. (Zadul Ma'ad)

Il retardait la prière de Djouma'a jusqu'à ce que les gens se fussent rassemblés. Lorsqu'ils étaient arrivés, il sortait sans pompe ou parade, sans escorte et sans

être annoncé, (vêtu d'un manteau vert d'une qualité spéciale). Au moment où il gagnait la mosquée, il saluait le premier les Compagnons. Une fois gravi le minbar, il tournait son visage vers l'assemblée et s'asseyait. Puis Hazrat Bilal (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) donnait l'Azan (appel à la prière). Dès que l'Azan était donné, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se levait et prononçait le khoutbah (sermon) sans délai ou sans prêter attention à toute autre chose. Après avoir terminé une partie du khoutbah, il s'asseyait un court instant puis se relevait et poursuivait la deuxième partie. Il invitait les fidèles à se rapprocher les uns des autres et à garder le silence disant : " Même celui qui dit son voisin de se taire agit d'une manière inconvenante ". Une fois le khoutbah terminé, Hazrat Bilal (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) prononçait l'Iqamah. (Zad-ul-Ma'ad)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) prononçait le khoutbah debout sur le sol ou le minbar. Préalablement à la construction du minbar, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se tenait debout en prenant appui sur un bâton ou un arc et s'adossait parfois au pilier en bois adjacent au minbar. Après que le minbar eût été construit, il n'est plus fait mention qu'il prenait appui sur un bâton ou quoi que ce fût. (Zad-ul-Ma'ad)

Hazrat Djabir (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que lorsque le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) prêchait, le blanc de ses yeux rougissait, le ton de sa voix montait et il s'emportait à l'instar de celui qui profère une mise en garde en disant : " Ce matin, l'ennemi vous a attaqués ". " Ce soir, l'ennemi vous a attaqués ". Il disait : " La dernière heure et moi ont été envoyés comme ceux-là ". Et il joignait son index au majeur. (Muslim)

Puis, il déclarait : " La meilleure parole est le Livre d'Allah (le Saint Coran) et la meilleure voie pour le suivre la Sounnate de Mohammed (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) ; la pire action est le bid'a (innovation en religion) et chaque bid'a est une déviation de la voie droite. Quel que fût le khoutbah, il débutait en sanctifiant Allah.
(Zad-ul-Ma'ad)

Khoutba (Vendredi)

Il louait tout d'abord Allah puis énonçait :

أَمَّا بَعْدُ فَإِنَّ خَيْرَ الْحَدِيثِ كِتَابُ اللَّهِ وَخَيْرُ الْهَدْيِ
هَدْيُ مُحَمَّدٍ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ وَشَرُّ الْأُمُورِ مُحْدَثَاتُهَا
وَكُلُّ بِدْعَةٍ ضَلَالَةٌ وَأَنَا أَوْلَى بِكُلِّ مُؤْمِنٍ مِنْ نَفْسِهِ
مَنْ تَرَكَ مَالًا فَلَا هِلْمَ وَمَنْ تَرَكَ دِينًا أَوْ ضِيَاعًا فَعَلَىٰ

" La meilleure parole est le Livre d'Allah (le Saint Coran) et la meilleure voie consiste en la Sounnate de Mohammed (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) ; la pire des choses est le bid'a et chaque bid'a est une déviation qui mène en Enfer. Je suis un plus grand ami du croyant que sa propre âme. Les biens, que quiconque laisse, reviennent à la parenté, en revanche s'il laisse derrière lui des dettes ou de la famille, il en est responsable"

D'autres fois, il prononçait le khoutbah suivant :

يَا أَيُّهَا النَّاسُ تَوْبُوا قَبْلَ أَنْ تَمُوتُوا وَبَادِرُوا بِالْأَعْمَالِ الصَّالِحَةِ
قَبْلَ أَنْ تَسْغَلُوا وَصِلُوا الَّذِي بَيْنَكُمْ وَبَيْنَ رَبِّكُمْ بِكَثْرَةٍ ذَكَرْتُمْ
لَهُ وَكَثْرَةَ الصَّدَقَةِ بِالسِّرِّ وَالْعَلَانِيَةِ تُوجِرُوا وَتُحْمَدُوا
وَتُرْتَفَقُوا وَعَلِمُوا أَنَّ اللَّهَ قَدْ قَرَضَ عَلَيْكُمْ الْجُمُعَةَ
مَكْتُوبَةً فِي مَقَامِي هَذَا فِي شَهْرِي هَذَا فِي عَامِي هَذَا
إِلَى يَوْمِ الْقِيَامَةِ مَنْ وَجَدَ إِلَيْهِ سَبِيلًا فَمَنْ تَرَكَهَا
فِي حَيَاتِي أَوْ بَعْدِي جُحُودًا بِهَا وَاسْتِخْفَافًا بِهَا وَلَهُ
إِمَامٌ جَائِرٌ أَوْ عَادِلٌ فَلَا جَمَعَ اللَّهُ شِعْلَهُ وَلَا بَارَكَ لَهُ
فِي أَمْرِهِ الْأَوَّلِ وَلَا صَلَوةَ لَهُ الْآلِ وَلَا صَوْمَ لَهُ الْأَوَّلِ وَلَا زَكَاةَ
لَهُ الْآلِ وَلَا حَجَّ لَهُ الْأَوَّلِ بَرَّ لَهُ حَتَّى يَتُوبَ فَإِنْ تَابَ

تَابَ اللَّهُ عَلَيْهِ الْأَوْلَادُ تَوَمَّنْ امْرَأَةٌ رَجُلًا الْأَوْلَادِ وَمَنْ
 أَعْرَابِيٌّ مُهَاجِرًا الْأَوْلَادِ وَمَنْ فَاجِرٌ مُؤْمِنًا إِلَّا أَنْ يَقْتَصِرَهُ
 سُلْطَانٌ يَخَافُ سَيْفَهُ وَسَوْطَهُ

" Ô Hommes ! Repentez-vous avant que la mort ne vous saisisse ; hâtez-vous d'accomplir des actions vertueuses et honorez le covenant conclu entre vous et votre Seigneur. Souvenez-vous fréquemment d'Allah et faire la charité est pour vous la garantie de récompenses visibles et invisibles et vous serez agréés et vos moyens de subsistance seront assurés. Sachez qu'Allah a rendu, cette année, la prière du Vendredi obligatoire pour vous jusqu'au Jour de la Résurrection. Quiconque en a la capacité et la néglige ou réfute son statut obligatoire durant mon existence ou ultérieurement ou bien la prend à la légère, quand bien même il serait un dirigeant, un tyran ou un juste, alors Allah ne le soulagera point de ses peines ni aucun de ses actes ne sera béni. Ecoutez, ni sa prière, ni son jeûne, ni sa Zakat, ni son Hadj ni aucun de ses actes ne seront exaucés à moins qu'il ne se repente. Ecoutez, ne permettez à aucune femme de diriger la prière d'un homme, ni à un 'Airabi (pas très instruit) celle d'un mohadjir (bien instruit), ni à un méchant celle d'un pieux à moins que ce ne soit sous l'oppression d'un dirigeant ou sous la pointe de l'épée ou la lanière du fouet.

Et en d'autres occasions, le khoutbah suivant :

الْحَمْدُ لِلَّهِ نَحْمَدُهُ وَنَسْتَغْفِرُهُ وَنَعُوذُ بِاللَّهِ مِنْ
 سُورِ أَنْفُسِنَا وَمِنْ سَيِّئَاتِ أَعْمَالِنَا مَنْ يَهْدِيهِ
 اللَّهُ فَلَا مُضِلَّ لَهُ وَمَنْ يَضِلَّهُ فَلَا هَادِيَ لَهُ
 وَأَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ وَأَشْهَدُ
 أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ أَرْسَلَهُ بِالْحَقِّ بَشِيرًا وَ
 نَذِيرًا بَيْنَ يَدَيْ السَّاعَةِ مَنْ يُطِيعِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ فَقَدْ
 رَشِدَ وَاهْتَدَى وَمَنْ يَعْصِهِمَا فَإِنَّهُ لَا يُضِلُّ إِلَّا نَفْسَهُ
 وَلَا يُضِلُّ اللَّهُ شَيْئًا (ابوداؤد شريف. بهشتی گوهر)

" Qu'Allah soit loué pour ce que nous Le sanctifions et implorons son Pardon et recherchons refuge auprès de Lui contre le mal de nos âmes et l'impiété de nos actions. Personne, ni rien ne peut égayer celui qu'Allah guide et se trouve à l'abandon celui qu'Il égare. Je professe qu'il n'y a pas de divinité hormis Allah, l'Unique et sans associé et témoigne que Mohammed est Son Serviteur et Messenger qu'Il a envoyé avec la vérité pour annoncer les bonnes nouvelles et avertir de l'avènement du Jour de la Résurrection. Quiconque obéit à Allah et à Son Messenger sera guidé et quiconque désobéit ne cause de tort à personne sinon à lui-même et non pas à Allah " .

Caractéristiques importantes du khoutbah du Vendredi

Il y a douze points qui sont masnoun pendant le khoutbah du Vendredi :

1. Prononcer le khoutbah dans la position debout.
2. Diviser le khoutbah en deux sections.
3. S'asseoir un instant entre les deux sections du khoutbah d'une durée suffisante pour réciter trois fois **سُبْحَانَ اللَّهِ**
4. Etre purifié de toute souillure.
5. Faire face à l'assemblée pendant le khoutbah.
6. Réciter mentalement **أَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ** (Je cherche refuge auprès d'Allah contre Satan, le maudit) avant de commencer le khoutbah.
7. Prononcer le khoutbah d'une voix telle que l'assemblée puisse l'entendre.
8. Inclure les points suivants dans le khoutbah:
 - (i) Rendre grâce à Allah et Le louer.
 - (ii) Professer l'Unité d'Allah et
 - (iii) Témoigner de la prophétie du Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui).
 - (iv) Invoquer des bénédictions sur le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui).
 - (v) Avertissement et conseils.
 - (vi) Récitation de quelques versets ou d'une

sourate entière du Saint Coran.

(vii) Répétition des mêmes points dans la seconde section du khoutbah.

(viii) Prier pour les Musulmans en général durant la seconde partie du khoutbah au lieu des avertissements et conseils de la première partie

9. Faire en sorte que le khoutbah soit plus court que la prière par rapport à la durée.

10. Prononcer le khoutbah debout sur un minbar. Dans le cas où le minbar fait défaut, il revient de prendre appui sur un bâton ou quelque chose de semblable. (Placer une main sur l'autre pendant la prononciation du khoutbah, comme c'est la pratique de nos jours, n'a aucun rapport avec les traditions).

11. Il importe que les deux sections du khoutbah soient en langue arabe. Prononcer le khoutbah dans une autre langue ainsi que réciter des versets dans une autre langue que l'Arabe durant le khoutbah (comme c'est également l'usage de nos jours va à l'encontre de la sounnah et est de nature makrouh Tahrimi).

12. Prier pour le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui), ses descendants, ses Compagnons, ses épouses notamment les quatre Califes bien guidés, Hazrat Hamza et Hazrat Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anhome) est mostahab (louable). (Bahishti Gohar)

LA MOSQUEE ET LES POINTS Y AFFERENT

Sounnat-oul-hoda (instructions pour la voie droite)

Hazrat Abdullah bin Mas'oud (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) leur a donné les instructions afin d'être bien guidés parmi lesquelles l'importance d'accomplir la prière à la mosquée cinq fois par jour et a énoncé à cet égard: " Quiconque aimerait rencontrer Allah demain en tant que Musulman, persévère dans l'accomplissement des cinq prières dans le lieu où l'appel à la prière est donné car Allah a révélé à votre Prophète les voies

de la bonne direction dont les prières. Offrir la prière dans vos maisons comme cet homme qui fait référence à un autre qui accomplit la prière chez lui, relève de l'abandon de la pratique de votre Prophète et vous vous exposerez alors à l'égarement. (Muslim)

L'excellence de la mosquée

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) relate que lorsqu'un érudit de confession juive a demandé au Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) quels étaient les meilleurs lieux, il ne lui pas fourni de réponse et a simplement indiqué : " Je ne dirai rien jusqu'à ce que Djibraïl عليه السلام ('Alaihi Salam) vienne ". Il a donc gardé le silence et quand Djibraïl عليه السلام ('Alaihi Salam) est venu, il s'est enquis auprès de lui et celui-ci lui a répondu: "Celui à qui l'on demande n'en sait pas davantage que celui qui demande, toutefois je vais demander à mon Seigneur". Plus tard, Djibraïl عليه السلام ('Alaihi Salam) a informé: " Mohammed, j'ai approché mon Seigneur plus près que jamais ". Et lorsque Mohammed (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a demandé pour plus de précisions, il a répondu : " Soixante-dix mille voiles de lumière nous séparaient et Il a déclaré que les lieux qu'Il exècre le plus sont les marchés et que ceux qu'Il chérit le plus sont les mosquées". (Ibn Hibban)

Exagération s'agissant des mosquées

Hazrat Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Il ne m'a pas été ordonné de construire des mosquées de luxe ou élevées". Ibn Abbas (par voie de prédiction) a dit : " Vos embellirez certes vos mosquées à l'instar des Juifs et des Chrétiens". (Abu Dawoud)

Hazrat Abdullah Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit :

أَرَأَيْكُمْ سَتَشَوْفُونَ مَسَاجِدَكُمْ بَعْدِي
كَمَا شَوْفَتِ الْيَهُودُ كُنَا يَسْهُمُوكُمْ
شَوْفَتِ النَّصَارَى بِبَيْعَاهَا

" J'ai le net pressentiment que vous embellirez vos mosquées à l'instar des Juifs et leurs synagogues et des Chrétiens et leurs églises". (Ibn Majah, Ma'arif-ul-Hadis)

Les usages des mosquées - construction d'une mosquée

Hazrat Osman (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Celui qui bâtit une mosquée où est invoqué le nom d'Allah, Allah lui construira un palais au Paradis ". (Boukhari et Muslim)

Note: cette tradition met l'accent sur la sincérité de la Niyah (l'intention) et fait valoir la récompense pour celui qui contribue à la rénovation ou reconstruction d'une mosquée au lieu d'en construire une nouvelle du fait qu'Hazrat Osman a rapporté cette tradition après avoir rénové la mosquée du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui). (Hayat-ul-Mouslimine)

Propreté de la mosquée

Hazrat Abu Sa'id Al-Khoudri (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque enlève de la mosquée un obstacle quelconque qui gêne les fidèles (telles que saletés, pierres, etc. qui jonchent le sol), Allah lui construira une maison au Paradis ". (Ibn Majah, Hayatul Mouslimine)

Récompense pour la fréquentation de la mosquée

Hazrat Abdullah bin 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " A chaque pas accompli vers la mosquée dans l'intention de faire la prière en congrégation, un péché est effacé et une récompense est inscrite aussi bien à l'aller qu'au retour ". (Ahmed, Tabarani)

Hazrat Bouraida (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Annoncez que le Jour de la Résurrection, Allah inondera de lumière resplendissante ceux qui se rendent à la mosquée dans l'obscurité de la nuit ". (Tirmizi, Abu Dawoud)

Hazrat Anas bin Malik (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " La prière d'un fidèle chez lui équivaut à une prière ; sa prière dans une mosquée rurale est vingt-cinq fois supérieure ; sa prière dans une mosquée où a lieu la prière du Vendredi est cinq cent fois supérieure ; sa prière dans la mosquée Aqsa est cinquante mille fois supérieure et sa prière dans la mosquée sacrée (Ka'aba) est cent mille fois supérieure ".

(Ibn Majah, Mishkat)

Il est interdit d'amener dans la mosquée les enfants qui causent du désordre

Hazrat Wasila bin Al-Asqa (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Gardez vos enfants à l'écart de la mosquée et ne permettez pas aux fous d'y entrer, départez-vous de vos querelles et disputes à la porte de la mosquée et ne criez pas dans la mosquée. N'appliquez pas de sanctions et ne dégainez pas vos épées dans la mosquée. (Tous ces actes qui traduisent un manque de respect de la mosquée, y sont interdits).

(Ibn Majah, Ma'arif-ul-Hadis)

La manière d'entrer dans la mosquée

Pour entrer dans la mosquée, on ôtera le pied gauche de la chaussure en premier puis le pied droit cependant on entrera du pied droit. Pour sortir, on sortira du pied gauche toutefois on chaussera le pied droit en premier.

(Bahishti Gohar)

Do'a (supplication en allant à la mosquée pour la prière de fadjr)

Hazrat Abdullah Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte avoir remarqué que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit

sur lui) récitait le do'a suivant en se rendant à la mosquée pour la prière de Fadjr :

اللَّهُمَّ اجْعَلْ فِي قَلْبِي نُورًا وَفِي بَصَرِي نُورًا وَفِي سَمْعِي
نُورًا وَأَعِنِّي بِمِيزَانِي نُورًا وَعَنْ شِمَالِي نُورًا وَخَلْفِي
نُورًا وَأَمَامِي نُورًا وَأَجْعَلْ لِي نُورًا وَفِي عَصَبِي
نُورًا وَفِي لَحْمِي نُورًا وَفِي دَمِي نُورًا وَفِي شَعْرِي
نُورًا وَفِي بَشَرِي نُورًا وَفِي لِسَانِي نُورًا وَأَجْعَلْ
فِي نَفْسِي نُورًا وَأَعْظِمْ لِي نُورًا وَأَجْعَلْنِي
نُورًا وَأَجْعَلْ مِنْ فَوْقِي نُورًا وَمِنْ تَحْتِي نُورًا
اللَّهُمَّ اعْطِنِي نُورًا ط

" Ô Allah ! Illumine mon cœur, mes yeux et mes oreilles. Et répands la Lumière à ma droite, à ma gauche, devant et derrière moi. Entoure-moi de toutes les directions d'une auréole de Lumière. Ô Allah ! Répands sur moi la Lumière et répands la Lumière dans mes muscles, ma chair, mon sang, mes cheveux, ma langue et ma vie et fais que cette Lumière émane de ma personne entière. Accrois Ta lumière pour moi, déverse Ta lumière au-dessus et au dessous de moi. Ô Allah ! Déverse sur moi la Lumière sublime ".
(Boukhari, Muslim, Abu Dawoud)

Do'a (supplication à l'entrée et à la sortie de la mosquée

Abu Sa'ïd Al-Ansari (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Au moment où l'un d'entre vous entre dans la mosquée, qu'il récite:

اللَّهُمَّ افْتَحْ لِي أَبْوَابَ رَحْمَتِكَ

" Ô Allah ! Ouvre pour moi les portes de Ta Miséricorde"

Et lorsqu'il sort : اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي ذُنُوبِي

" Ô Allah ! J'implore Tes Bienfaits ".

D'autres traditions font état d'ajouter en entrant dans la mosquée :

أَعُوذُ بِاللَّهِ الْعَظِيمِ وَبِوَجْهِهِ الْكَرِيمِ وَسُلْطَانِهِ
الْقَدِيمِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ

" Je cherche refuge auprès d'Allah, le Tout Puissant, en son Etre Sublime, en sa Puissance Eternelle contre Chaïtan (Satan), le Maudit ". (Al-Targhib - H)

Après être entré dans la mosquée, il convient de réciter la supplication suivante :

اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ مِنْ فَضْلِكَ

" Ô Allah ! Pardonne mes péchés ". (Ibn Majah)

Salat tahiyatoul wouzou (ablutions)

Hazrat Uqba bin Amir (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Tout Musulman qui fait consciencieusement les ablutions puis offre deux raka'ates avec recueillement extérieur et intérieur, le Paradis lui est garanti". (Muslim)

Salat tahiyatoul masjid

Hazrat Qatada (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quand l'un d'entre vous entre dans la mosquée, qu'il accomplisse deux raka'ates avant de s'asseoir ". (Boukhari et Muslim)

Note : c'est une des Sunan Salah à titre de respect pour la mosquée. On l'accomplira à l'heure des prières de Zohar, 'Asr et 'Icha et on s'en abstiendra à l'heure pendant laquelle il est interdit de faire des raka'ates, on récitera quatre fois en remplacement la formule suivante que l'on fera suivre de dourouds :

سُبْحَانَ اللَّهِ، الْحَمْدُ لِلَّهِ وَلَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَاللَّهُ أَكْبَرُ

" Gloire à Allah, Louanges à Allah et il n'y a pas de divinité hormis Allah et Allah est le plus Grand ".
(Bahishti Gohar)

Souvenir d'Allah dans la mosquée

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Lorsque vous traversez les jardins du Paradis, faites des provisions abondantes ". Je lui ai demandé : " Ô Messager d'Allah ! Que veux-tu dire par les jardins du Paradis ? ". Il a répondu : " Les mosquées ". J'ai de nouveau demandé comment s'y approvisionner, ce à quoi il a répondu : " En récitant سُبْحَانَ اللَّهِ (Gloire à Allah) ; الْحَمْدُ لِلَّهِ (Louanges à Allah) ; وَلَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَاللَّهُ أَكْبَرُ (Il n'y a point de divinité à part Allah) et اللَّهُ أَكْبَرُ (Allah est le plus Grand) ". (Tirmizi)

Hazrat Abdullah bin Amr Al-As (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) récitait en entrant dans la mosquée :

أَعُوذُ بِاللَّهِ الْعَظِيمِ وَبِوَجْهِهِ الْكَرِيمِ وَسُلْطَانِهِ
الْقَدِيمِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ

" Je cherche refuge auprès d'Allah, le Tout Puissant, en son Etre Sublime, en sa Puissance Eternelle contre Chaïtan (Satan), le Maudit ". (Abu Dawoud, Mishkat)

Quitter la mosquée sans raison

Hazrat Osman (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque présent dans la mosquée lorsque l'Azan est donné en sort, sauf en cas de force majeure, sans intention de retourner est un hypocrite ". (Ibn Majah)

Interdiction de se rendre à la mosquée après avoir consommé des aliments de mauvaise odeur

Hazrat Djabir (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque consomme des condiments d'une odeur repoussante tels que l'ail et l'oignon, doit s'abstenir d'approcher de la mosquée car les anges, tout comme les hommes, en sont incommodés ". (Boukhari, Muslim)

AZAN ET IQAMAH

Comment donner l'azan pour la prière

Hazrat Djabir (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit à Hazrat Bilal (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) : " Quant tu donnes l'Azan, prononce les mots distinctement et posément en marquant des pauses et quand tu prononces l'Iqamah, fais-le selon un style fluide et accorde un temps suffisant entre l'Azan et l'Iqamah de sorte que celui qui mange, celui qui boit et celui qui a besoin de se rendre aux toilettes, aient le temps de se libérer et ne te lève pas pour la prière tant que tu ne me vois pas me lever ". (Tirmizi)

Hazrat Abdur Rahman rapporte d'après son grand-père Hazrat Sa'd (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) qui était le muezzin du Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) à la mosquée à Qaba que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a enjoint Hazrat Bilal (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) d'introduire ses doigts dans ses oreilles en précisant que cela augmente le ton de la voix. (Ibn Majah)

Hazrat Abu Moussa Al-Ashari (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) relate : " J'ai vu Bilal (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) arriver en provenance d'Atbah (une vallée) et donner l'Azan. Lorsqu'il prononçait *حي على الصلاة* et *حي على الفلاح* (venez à la prière; venez vers le salut), il tournait son visage respectivement à droite et à gauche sans pour autant pivoter sa poitrine ". (Boukhari)

Le droit de l'azan et de l'iqamah

Hazrat Ziyad bin Al-Haris As-Sudai (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) raconte : " Le Messager d'Allah

(Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) m'avait demandé de donner l'Azan pour la prière de Fadjr (l'aube), ce que j'ai fait. Puis Hazrat Bilal (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) a voulu donner l'Iqamah cependant le Messenger d'Allah (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) lui a dit : L'homme de Souda a donné l'Azan et celui qui donne l'Azan donne l'Iqamah ". (Timizi, Abu Dawoud, Ibn Majah)

Réponses à l'azan et do'a

Hazrat 'Omar (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Celui qui réplique de tout son cœur 'Allah est le plus Grand, Allah est le plus Grand' lorsque le muezzin prononce 'Allah est le plus Grand, Allah est le plus Grand' ; puis quand le muezzin déclare 'Je témoigne qu'il n'y a pas de divinité hormis Allah' répond 'Je témoigne qu'il n'y a pas de divinité hormis Allah' ; puis quand le muezzin déclare 'Je témoigne que Mohammed est le Messenger d'Allah' répète 'Je témoigne que Mohammed est le Messenger d'Allah' ; puis quand le muezzin appelle 'Venez à la prière' déclare 'Il n'est de puissance ni de force sinon Allah' ; ensuite quand le muezzin appelle 'Venez vers le salut' déclare 'Il n'est de puissance ni de force de puissance sinon Allah' ; puis en réponse à 'Allah est le plus Grand, Allah est le plus Grand' dit 'Allah est le plus Grand, Allah est le plus Grand' et quand le muezzin termine en déclarant 'Il n'y a pas de divinité hormis Allah' répète 'Il n'y a pas de divinité hormis Allah', le Paradis lui revient ". (Muslim)

Il revient en somme de répéter les paroles énoncées par le muezzin à l'exclusion de لا حول ولا قوة الا بالله 'Il n'est de puissance ni de force sinon Allah' en réponse à 'Venez à la prière' et 'Venez vers le salut' de même que pour l'Azan de la prière de Fadjr, en réponse à 'La prière est supérieure au sommeil' on répondra 'Tu as dit la vérité et une chose excellente'.

Autrement dit, les auditeurs ne répètent pas

à ces points les paroles du muezzin. La sounnate consiste à répondre aux paroles figurant ci-avant. Aucune tradition ne fait mention d'une combinaison des deux paroles au niveau de 'Venez à la prière' et 'Venez vers le salut', sont requis uniquement les mots 'Il n'y a pas de divinité hormis Allah'. (Zad-ul-Ma'ad)

Il en est de même s'agissant de l'Iqamah dont les paroles seront répétées à l'instar de celles de l'Azan sauf qu'en réponse à 'La prière va certes commencer', on dira 'اَقَامَهَا اللهُ وَإِذَا مَهَا'

A la fin de l'Azan, on récitera douroud et la prière figurant au paragraphe suivant et on implorera ensuite pour soi-même en invoquant les bienfaits d'Allah. Cette prière sera certes exaucée.

Do'a après l'azan

Hazrat Djabir (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Mon intercession est garantie à quiconque invoque lorsqu'il entend l'appel à la prière :

اللَّهُمَّ رَبِّ هَذِهِ الدَّعْوَةُ التَّامَّةُ وَالصَّلَاةُ الْقَائِمَةُ
 أُمَّتِ مُحَمَّدٍ الْوَسِيلَةُ وَالْفَضِيلَةُ وَأَبْعَثْهُ مَقَامًا مَحْمُودًا
 وَالَّذِي وَعَدْتَهُ أَنْكَ لَا تُخْلِفُ الْمِيعَادَ (بخاری)

" Ô Allah ! Seigneur de cet appel parfait et de la prière perpétuelle, accorde à Mohammed la Wasila et l'éminence et élève-le à une position digne d'éloges selon Ta Promesse car Tu ne manques jamais à Ta Promesse ". (Boukhari)

Note : d'après une tradition dans Sahih Muslim, Wasila représente une station céleste sublime qui sied uniquement à l'un des serviteurs d'Allah.

Il a aussi recommandé : " Priez Allah pour la prospérité dans cette vie et l'au-delà :

اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ رِضَاكَ وَالْعَفْوَ وَالْعَافِيَةَ
فِي الدُّنْيَا وَالْآخِرَةِ وَفِي أَهْلِي وَمَالِي

" Ô Allah ! J'implore Ton agrément et Ton pardon et le confort en ce monde et l'Au-delà ainsi que pour ma famille et mes biens ".

Hazrat Sa'd bin Abi Waqqas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Les péchés de celui qui récite le do'a suivant après avoir entendu l'Azan, sont pardonnés :

أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ
وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ رَضِيتُ بِاللَّهِ
رَبًّا وَبِمُحَمَّدٍ رَسُولًا وَبِالْإِسْلَامِ دِينًا

" J'atteste qu'il n'y a pas de divinité hormis Allah, l'Unique, qui n'a pas d'associé et que Mohammed est Son serviteur et messenger ; je suis comblé avec Allah comme Seigneur, Mohammed comme messenger et l'Islam comme religion ". (Muslim)

Azan et iqamah pendant un voyage

Hazrat Malik bin Al-Houwairis (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que lui et un de ses cousins vinrent voir le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) qui a dit : " Quand vous voyagez, il vous incombe de donner l'Azan et l'Iqamah et le plus âgé de vous fera fonction d'Imam". (Boukhari)

Instructions relatives à l'Azan

1. le muezzin doit être doté d'une voix puissante
2. il revient de donner l'Azan d'un lieu élevé à l'extérieur de la mosquée
3. l'Iqamah doit être prononcé à l'intérieur de la mosquée
4. donner l'Azan à l'intérieur de la mosquée est indésirable quoique n'étant pas interdit, toutefois il est convenable de donner le second Azan pour la prière du Vendredi en se tenant debout face à l'Imam

5. il est méritant de placer les index dans les oreilles en donnant l'Azan
6. les paroles de l'Azan seront prononcées posément tandis que celles de l'Iqamah rapidement
7. il est sunnah de pivoter la tête à droite et à gauche lors de la prononciation de *حي على الصلوة* et *حي على الفلاح*, que l'Azan soit pour une prière ou toute autre raison (donner l'Azan dans les oreilles d'un nouveau-né à titre d'exemple) toutefois on gardera la poitrine en direction de la Qiblah.
8. Il est masnoun de faire face à la Qiblah lors de la prononciation de l'Azan et de l'Iqamah.
9. il importe de respecter l'ordre prescrit des paroles de l'Azan
10. si l'on oublie ou néglige délibérément de répondre à l'Azan, on pourra le faire ultérieurement sans pour autant que s'écoule un intervalle trop long.
11. le droit de prononcer l'Iqamah revient à celui qui donne l'Azan. (Bahishti Gohar)

Djama'ate (congrégation) : absolution et rangs

Le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " J'ai vu en vision mon Seigneur Très haut et Suprême d'un aspect lumineux. Il m'a demandé le sujet de la discussion de l'Assemblée suprême (les anges éminents), ce à quoi j'ai répondu 'Tu le sais parfaitement'. Puis Il a placé Sa main sur ma poitrine entre les deux épaules si bien que j'en ai ressenti la fraîcheur (i.e. confort). A cause de cette bénédiction, il m'a été révélé tout ce que les cieus et la terre contiennent. Sur ce, Allah m'a dit 'Ô Mohammed ! Tu sais maintenant les propos de la discussion de ces anges éminents'. Et j'ai répondu affirmativement en disant qu'il s'agissait des œuvres qui absolvent les péchés, à savoir :

1. Demeurer dans la mosquée après la fin de la prière
2. Aller à la mosquée pour se joindre à la prière en congrégation

3. Accomplir les ablutions même dans des circonstances incommodantes (alors qu'il fait un froid vif). Quiconque agit ainsi, sa vie sera paisible, sa mort aisée et ses péchés pardonnés au point où il sera aussi pur que le jour de sa naissance.

Puis, Allah a dit : " Ô Mohammed ! Récite cette supplication après avoir terminé la prière :

اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ فِعْلَ الْخَيْرَاتِ وَتَرْكَ الْمُنْكَرَاتِ
وَحُبَّ الْمَسَاكِينِ فَإِذَا أَرَدْتَ بِعِبَادِكَ فِتْنَةً
فَاقْبِضْنِي إِلَيْكَ غَيْرَ مَفْتُونٍ

" Ô Allah ! Je Te demande de me rendre apte à accomplir des bonnes actions et de me préserver des mauvaises. Mets en moi l'amour pour les pauvres. Pardonne-moi et aie pitié de moi. Et quand Tu décides d'éprouver un peuple, enlève-moi de ce monde sans m'affliger avant que je ne subisse avec eux cette épreuve ". Puis il a ajouté que les actions suivantes conduisent à des rangs élevés : restaurer les invités (au regard de l'hospitalité), parler avec douceur et prier la nuit alors que les gens dorment ". (Mishkat)

L'importance de la djama'ate

Hazrat Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque entend l'Azan et ne se joint pas à la prière en congrégation à moins qu'une contrainte ne l'en empêche (on lui a demandé en quoi consiste une contrainte et il a répondu la crainte ou la maladie), sa prière n'est pas exaucée ".
(Abu Dawoud)

Récompense pour la niyate de la djama'ate

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Lorsque l'un d'entre vous accomplit son Wouzou consciencieusement puis sort de chez lui pour rejoindre la congrégation et constate à son arrivée que la prière est terminée et qu'il l'accomplit individuellement, sa récompense sera identique à ceux ayant accompli la prière en congrégation et sans pour

autant diminuer leurs récompenses ".

Le premier rang

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Complétez le premier rang puis le suivant et au cas où celui-ci reste inachevé, qu'il soit le dernier rang ".

La congrégation et son excellence

Hazrat Abdullah Abu Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " La prière en congrégation est vingt-sept fois supérieure par rapport à celle offerte individuellement ".
(Boukhari, Muslim)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " La prière d'une personne offerte de pair avec une autre personne a plus de valeur que sa prière individuelle. Sa prière en commun avec deux autres personnes a plus de valeur que sa prière offerte avec une autre personne. Et ainsi, plus le nombre de personnes augmente, plus Allah, le Tout-Puissant et plein de Majesté, accorde d'égards à la prière ". (Abu Dawoud)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Offrez les prières Nafiles aussi longtemps que vous vous sentez enjoués et asseyez-vous quand vous êtes épuisés ". (Mishkat)

Le takbir-e-tahrimah - (takbir-e-oula)

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Celui qui offre la prière en congrégation avec l'Imam en étant présent au premier Takbir pendant quarante jours consécutifs uniquement pour plaire à Allah, est exempté de deux choses : du Feu de l'Enfer et de l'hypocrisie ". (Tirmizi)